



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 28 AVRIL 2015

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le vingt-huit avril deux mille quinze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M ^{mes}	Jeanne Grenier Annie Quenneville,	présidente
MM.	Denis Coutu Marc Désilets Carl Périgny Éric Pomerleau Stéphane Saulter,	commissaire représentant du comité de parents

Aussi présent :

M.	Yannick Roy, Pascal Germain	directeur général directeur du Service des ressources financières
----	--------------------------------	---

Le quorum est atteint. Il est 19 h 30.

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2. ADOPTION
ORDRE DU JOUR**

CE-1412-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Carl Périgny,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
10 FÉVRIER 2015

CE-1413-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Éric Pomerleau,

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il
est exempté de la lecture du procès-verbal du 10 février 2015 (CE-15-02-10)

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

4.1 DÉBOURSÉS
FÉVRIER 2015

CE-1415-15 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Denis Coutu,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de février
2015, au montant total de 2 849 164,54 \$.

ADOPTÉE.

4.2 DÉBOURSÉS
MARS 2015

CE-1416-15 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Stéphane Saulter,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de mars
2015, au montant total de 4 605 745,40 \$.

ADOPTÉE.

5. Coupures estimées pour les commissions scolaires

Le directeur du Service des ressources financières et le directeur général
présentent les documents relatifs aux coupures estimées pour les commissions
scolaires.

**6.1 Coût des intérêts relatif au programme d'acquisition du matériel
informatique par le personnel**

Le directeur du Service des ressources financières explique le mode de
fonctionnement du programme d'acquisition du matériel informatique par le
personnel et indique le montant des intérêts s'y rattachant.



12. LEVÉE
DE LA SÉANCE

CE-1417-15
Marc Désilets,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 31

Annie Quenneville, présidente

Pascal Germain, secrétaire d'assemblée